

Déroulement d'une journée d'entraînement avec le Cabinet S'Way

à destination des APRA et/ou des ASRA

Créneau 1 : Tir d'intervention / 08h 30 – 10h 30

Lieu : Stand de tir – RV 8h 30 au Stand de Tir de Paris de la Police Nationale

Accueil par le formateur habilité par le Cabinet S'Way pour votre séance de tir.
Présentation de votre pièce d'identité et de votre carnet de tir (original) sinon non accès à l'entraînement.

Séances d'entraînements au tir d'intervention : de 8h 45 à 10h 15 dont 30' pour le tir et 1h pour le rappel des sécurités sur l'emploi d'une arme de poing et les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme.

Signature du carnet de tir : de 10h 15 à 10h 30

Créneau 2 : Juridique / 11h 00 – 13h 00

Lieu : Tour Franklin – RV 11h 00 sur le quai de livraison de la Tour Franklin

Rappel du cadre juridique concernant l'emploi de la force avec et sans arme : 2h dont 1h sur le strict respect de la gradation de l'emploi de la force et sur la gestion d'un incident avec le recours aux armes.

Pause pour repas : de 13h 00 à 14h 00

Créneau 3 : Mise en situation armes de catégorie D / 14h 00 – 16h 00

Lieu : Tour Franklin – RV 14h 00 sur le quai de livraison de la Tour Franklin

Mise en situation pour l'emploi de la force graduée avec armes de catégorie D : 2h

Pause : de 16h 00 à 16h 30

Créneau 4 : Mise en situation armes de catégorie B / 16h 30 – 19h 30

Mise en situation pour l'emploi de la force graduée avec armes de catégorie B : 1h 30

Mise en situation pour l'emploi de la force graduée avec armes de catégorie B dans le cadre d'un plan d'urgence : 1h 30

* Armes de poing air-soft, fournies par le Cabinet S'Way

La direction du Cabinet S'Way